

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

SOCIÉTÉS COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES (COMPTES ANNUELS)

OSEO BRETAGNE

Société anonyme au capital de 10 652 288 €.
Siège social : 6, place de Bretagne, 35044 Rennes Cedex.
304 165 830 R.C.S. Rennes.
Documents comptables annuels.

I. — Bilan au 31 décembre 2006.

(En milliers d'euros).

Actif	Notes	2006	2005
Caisse, banques centrales, C.C.P.			
Effets publics et valeurs assimilées			
Créances sur les établissements de crédit	1	24 287,6	25 090,3
A vue		20 258,8	12 030,0
A terme		4 028,8	13 060,3
Créances sur la clientèle	2	96 846,8	100 556,7
Créances commerciales			
Autres concours à la clientèle		96 846,8	100 556,7
Comptes ordinaires débiteurs		0	0
Affacturage			
Obligations et autres titres à revenu fixe			
Actions et autres titres à revenu variable			
Promotion immobilière			
Participation et activité de portefeuille		0	0
Parts dans les entreprises liées	3	0	0
Participations non financières	3	731,8	413,1
Crédit-bail et location avec option d'achat	4	222 787,6	255 859,8
Location simple	5	3 831,9	2 276,5
Immobilisations incorporelles	7	1 393,2	1 409,5
Immobilisations corporelles	6	171,6	111,8
Capital souscrit non versé			
Actions propres			
Autres actifs	8	249,7	136,3
Comptes de régularisation	9	8 882,2	10 400,5
Total		359 182,4	396 254,4

Passif	Notes	2006	2005
Banques centrales, C.C.P.			
Dettes envers les établissements de crédit	10	275 886,5	305 647,2
A vue		158,7	3,5
A terme		275 727,8	305 643,7

Comptes créditeurs de la clientèle	11	0	0
Comptes d'épargne à régime spécial			
A vue			
A terme			
Autres dettes			
A vue			
A terme			
Dettes représentées par un titre		0	0
Bons de caisse			
Titres du marché interbancaire et titres de créances négociables			
Emprunts obligataires			
Autres dettes représentées par un titre			
Autres passifs	12	18 949,7	21 165,7
Comptes de régularisation	13	4 602,4	4 045,9
Provisions pour risques et charges	14	13 859,6	13 999,2
Provisions réglementées		0	0
Subventions d'investissement		22 890,9	26 687,1
Dépôts et fonds de garantie		0	0
Fonds pour risques bancaires généraux		0	0
Dettes subordonnées	15	9 003,3	9 001,6
Capital souscrit	16	10 652,3	10 652,3
Primes d'émission	16	686,0	686,0
Réserves	16	1 065,2	1 065,2
Ecart de réévaluation			
Report à nouveau	16	195,0	5,1
Résultat		1 391,5	3 299,1
Total		359 182,4	396 254,4

Hors-bilan	Notes	2006	2005
Engagements donnés :			
Engagements de financement	17	18 362,4	13 172,9
Engagements en faveur d'établissements de crédit		0	0
Engagements en faveur de la clientèle		18 362,4	13 172,9
Engagements de garantie	17	550,3	1 182,8
Engagements d'ordre d'établissements de crédit		550,3	1 182,8
Engagements d'ordre de la clientèle		0	0
Engagements sur instruments financiers a terme		5 277,8	5 747,3
		5 277,8	5 747,3
Engagements reçus :			
Engagements de financement	17	6 675,0	205,1
Engagements reçus d'établissements de crédit		6 675,0	205,1
Engagements de refinancement		0	0
Engagements reçus d'établissements de crédit		0	0
Engagements de garantie	17	58 119,2	58 261,9
Engagements reçus d'établissements de crédit		57 497,9	57 402,4
Engagements reçus collectivités locales		621,3	859,5
Engagements sur instruments financiers a terme		5 277,8	5 747,3

		5 277,8	5 747,3
		0	0

II. — Compte de résultat.

(En milliers d'euros.)

	Notes	2006	2005
Intérêts et produits assimilés	18	6 141,3	5 788,6
Intérêts et charges assimilées	19	-12 683,6	-13 069,3
Produits sur opérations de crédit-bail et assimilées	18	81 716,9	80 845,4
Charges sur opérations de crédit-bail et assimilées	19	-70 454,4	-68 294,8
Produits sur opérations de location simple	18	632,4	891,1
Charges sur opérations de location simple	19	-536,1	-780,6
Revenus des titres à revenu variable			
Commissions (produits)	20	1 294,5	987,7
Commissions (charges)	20		
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	21		
Gains ou pertes sur opérations des placement et assimilés	21		
Autres produits d'exploitation bancaire	21	1 230,9	1 743,5
Autres charges d'exploitation bancaire	21	-466,0	-622,7
Produit net bancaire		6 875,9	7 488,9
Charges générales d'exploitation	22	-4 819,8	-5 045,4
Dotations aux amortissements et aux provisions sur			
Immobilisations incorporelles et corporelles	23	-127,8	-97,4
Résultat brut d'exploitation		1 928,3	2 346,1
Coût du risque	24	265,0	1 765,9
Résultat d'exploitation		2 193,3	4 112,0
Gains ou pertes sur actifs immobilisés		-19,2	-10,1
Résultat courant avant impôt		2 174,1	4 101,8
Impôt sur les bénéfices		-782,6	-802,8
Dotations/Reprises de FRBG et provisions réglementées			
Résultat net	25	1 391,5	3 299,1

III. — Annexe aux comptes individuels.

Note A. – Règles de présentation et d'évaluation.

Les comptes annuels ont été établis et sont présentés conformément aux dispositions du règlement du Comité de la réglementation bancaire et financière n° 91-01 du 16 janvier 1991 modifié par les règlements n° 99-04 et 2000-03 du Comité de la réglementation comptable.

A.1. – Présentation des comptes.

Bilan :

- Les créances et dettes rattachées sont regroupées avec les postes d'actif ou de passif à raison desquels les intérêts correspondants sont acquis ou sont dus ;
- Les créances subordonnées sont portées, selon leur nature, soit dans les créances sur les établissements de crédit, soit dans les créances sur la clientèle, soit dans le poste « Obligations et autres titres à revenu fixe » ;
- Les créances douteuses sont inscrites selon leur nature dans les postes d'actif auxquels elles se rattachent pour leur montant net de provisions ;
- La rubrique « Capitaux propres » regroupe les postes « capital souscrit », « primes d'émission et primes de fusion », « réserves », « provisions réglementées », « report à nouveau » et « résultat de l'exercice » ;
- Les subventions d'équipement perçues au titre des opérations de crédit-bail figurent dans la rubrique « Subventions d'investissement ».

Compte de résultat. — Conformément au règlement n° 2000-03, la présentation du compte de résultat s'appuie sur 5 soldes intermédiaires de gestion assortis d'une définition très précise : le produit net bancaire, le résultat brut d'exploitation, le résultat d'exploitation, le résultat courant avant Impôt et le résultat net.

Les composantes significatives du compte de résultat sont décrites dans les notes 18 à 25.

A.2. – Principes et méthodes comptables.

Risques de crédit. — Les opérations génératrices d'un risque de crédit sont comptabilisées conformément aux dispositions du règlement 2002-03 du Comité de la réglementation comptable depuis le 1er janvier 2003. Celui-ci a pour principales incidences la ventilation des encours sains et douteux et le traitement des crédits restructurés à des conditions hors marché. Elles sont intégrées dans la description des principes et méthodes comptables ci-après. Le classement des opérations de crédit dépend de la notion de risque de crédit avéré. Le risque est avéré dès lors qu'il est probable qu'une partie des sommes dues par une contrepartie ne sera pas perçue et que cette probabilité de perte est associée à l'une des situations suivantes :

- il existe un ou plusieurs impayés depuis 3 mois au moins, (trois mois pour le crédit et le crédit-bail mobilier et six mois pour le crédit-bail immobilier ; trois mois pour un risque client sur crédit et crédit bail immobilier, lorsqu'il existe un impayé sur crédit) ;
- l'établissement a connaissance de la situation financière dégradée de la contrepartie, laquelle se traduit par un risque de non recouvrement ;
- il existe des procédures contentieuses entre l'établissement et sa contrepartie.

— Encours sains : Les opérations de crédit non génératrices d'un risque avéré sont a contrario reconnues comme des encours sains.

Les opérations de crédit restructurées du fait de la situation financière d'un débiteur sont à nouveau inscrites en encours sains si la restructuration s'est faite aux conditions de marché à la date de restructuration.

Les opérations de crédit retraitées à des conditions inférieures, à la fois aux conditions initiales et aux conditions de marché à la date de restructuration, sont appelées encours restructurés hors conditions de marché et identifiées dans une catégorie spécifique au sein des encours sains.

Les écarts d'intérêts futurs sont l'objet d'une décote enregistrée en coût du risque. Cette décote est réintégrée sur la durée de vie du crédit dans la marge d'intérêt.

— Encours douteux : Les opérations de crédit génératrices d'un risque avéré sont des encours douteux. Pour une même contrepartie la totalité des opérations de crédit sera classée par « contagion » en encours douteux.

Les opérations de crédit deviennent compromises si, après une durée raisonnable de classement en encours douteux, aucun reclassement en encours sains n'est prévisible.

Les événements qui conduisent au reclassement en encours douteux compromis sont :

- la déchéance du terme ;
- la résiliation du contrat ;
- la clôture des relations avec le client.

En outre, les créances sont également classées en encours douteux compromis si l'examen de l'évolution des créances au plus tard un an après leur classification en douteux et l'existence de garanties et de cautions ne laissent pas présager un possible recouvrement des créances ; ou si après un retour en encours sains (créances restructurées notamment), les échéances fixées ne sont pas respectées.

Lorsque le caractère irrécouvrable des encours est confirmé, ces actifs sont passés en perte.

Les encours douteux compromis sont identifiés au sein des encours douteux.

Dans le cadre d'une politique de sélection et de contrôle des risques et d'une politique commerciale, un système de notation interne est utilisé par OSEO Bretagne, conformément au système de OSEO financement.

Provisions affectées à des créances douteuses. — Les provisions affectées à des créances douteuses sont portées en déduction des postes d'actif correspondants.

Les provisions que OSEO Bretagne a estimées nécessaires à la couverture de risques potentiels relatifs à certains secteurs d'activité et celles qui sont affectées à des engagements de hors bilan sont inscrites au passif du bilan.

Le montant des provisions sur crédits à moyen et long terme et autres créances, est déterminé au fil de l'eau, créance par créance, après analyse de la perte estimée à partir des récupérations probables garanties incluses.

Provisionnement dynamique des crédits à la production. — OSEO Bretagne comptabilise depuis 2004, un provisionnement dynamique de ses crédits à la production.

Le provisionnement dynamique contribue à donner une image plus fidèle, au plan économique, des résultats de l'activité de cofinancement que le provisionnement ex-post qui appréhende tardivement les risques et leur besoin de couverture compte tenu de la durée du cycle d'exploitation des opérations.

Le provisionnement dynamique consiste à provisionner les pertes probables se rapportant à une génération de production au cours de l'année où elle est réalisée. Il présente aussi l'avantage de parfaire la connaissance des risques et leur gestion à raison des efforts de modélisation qu'il implique.

La prévision des risques a été déterminée par OSEO financement, par grands types de produits, à partir de l'observation des taux de sinistralité et des taux de perte sur une période de près de 20 années représentant un volume global de prêts aux PME de 23,8 milliards d'euros.

A ce stade, le modèle est global et ne permet pas d'analyser de manière discriminée les différents facteurs susceptibles d'expliquer ou de faire varier le risque (conjoncture, taille, secteur, finalité de l'investissement...).

La démarche proposée est évolutive et pragmatique, sachant que les lois statistiques ne peuvent en aucune manière déboucher sur des certitudes.

Les modalités de constitution de ce provisionnement ont nécessairement un caractère expérimental et devront être aménagées dans le temps en fonction notamment des progrès qui seront réalisés dans la connaissance des risques.

La provision dynamique est comptabilisée au passif du bilan ; au fur et à mesure que les risques surviennent, des provisions pour créances douteuses sont comptabilisées et portées en déduction des encours compromis, la provision dynamique étant reprise corrélativement. Son montant pourra être ajusté en fonction des écarts observés entre le besoin réel de couverture et celui du modèle.

Prêt participatif développement. — OSEO Bretagne met en place des Prêts Participatifs Développement (PPD) qui bénéficient d'une aide de la Région Bretagne. Une avance de 1,5 M€ a été accordée courant 2005.

Le montant de cette participation est de 25% du montant de l'encours du PPD mis en place, et le produit qui en résulte pour OSEO Bretagne est constaté sur la durée du prêt au rythme des intérêts inclus dans le tableau d'amortissement.

Opérations de crédit-bail et assimilées. — OSEO Bretagne exerce une activité de crédit-bail immobilier dont une partie résiduelle est soumise au régime SICOMI.

Dans les comptes sociaux, ces opérations apparaissent au bilan dans la rubrique « crédit-bail et location avec option d'achat » et au compte de résultat dans les rubriques « produits sur opérations de crédit-bail et assimilées », « charges sur opérations de crédit-bail et assimilées ».

Les immobilisations données en crédit-bail ou en location sont portées au bilan social pour leur valeur d'achat, laquelle, pour le crédit-bail immobilier, comprend les frais d'acquisition, les honoraires résultant de la réalisation de la construction, le coût de celle-ci et le prix d'achat du terrain.

OSEO Bretagne pratique un amortissement comptable identique à l'amortissement financier des opérations de crédit bail concernées.

Pour les opérations SICOMI, cette dépréciation est constatée de façon linéaire, selon la règle fiscale de droit commun, et complétée par une provision spéciale dite « article 64 », lorsque l'amortissement financier est supérieur au dit amortissement fiscal. Les frais d'acquisition sont amortis en linéaire sur 5 ans.

Lors du passage en douteux d'un contrat, si la valeur estimée des récupérations probables est inférieure à la valeur comptable de l'immobilisation, la différence fait l'objet d'une provision pour dépréciation inscrite dans le produit net bancaire.

Les indemnités de résiliation contractuelles sont comptabilisées en « produits sur opérations de crédit bail et assimilées ». Les provisions destinées à couvrir les indemnités dues sont associées dans ce poste.

Opérations sur instruments financiers :

— Participations, parts dans les entreprises liées, titres de l'activité de portefeuille : Les dispositions relatives à ces catégories de titres sont précisées par le règlement 2000-02 du Comité de la réglementation comptable.

Les titres de participation et les parts dans les entreprises liées sont des valeurs donnant des droits dans le capital d'une entreprise ; leur possession durable est estimée utile à l'activité de l'entreprise qui les détient, soit parce qu'elle permet d'exercer une influence notable sur la société émettrice, soit parce qu'elle est l'expression d'une relation de partenariat.

Ces titres sont évalués à la clôture de l'exercice au plus bas de leur prix de revient ou de leur valeur d'utilité. La valeur d'utilité représente ce que l'entreprise accepterait de décaisser pour obtenir ces titres si elle avait à les acquérir compte tenu de son objectif de détention. Celle-ci peut notamment être déterminée en fonction de la valeur de marché, de la valeur d'actif net, des perspectives d'activité de la société émettrice, des perspectives de réalisation, de la conjoncture économique. Si cette valeur est inférieure à leur valeur comptable, les titres font l'objet d'une provision pour dépréciation constatée à la ligne « gains ou pertes sur actifs immobilisés ».

— Immobilisations incorporelles et corporelles : Ces immobilisations sont inscrites au bilan, soit pour leur coût d'acquisition, soit pour leur valeur d'apport. Elles font l'objet d'un amortissement annuel calculé sur le mode linéaire pour les immeubles et le mobilier, ou dégressif pour le matériel informatique, en fonction de leur durée de vie, soit :

Logiciels	5 ans
Immeubles hors activité de crédit bail	de 25 à 55 ans
Agencement, mobilier et matériel de bureau	de 4 à 10 ans
Matériel informatique	4 ans

Opérations en devises. — Les opérations réalisées en devises sont traitées conformément aux dispositions du règlement 89-01 modifié du Comité de la réglementation bancaire et financière.

Les éléments d'actif, de passif et de hors bilan sont convertis en euros au cours en vigueur à la date d'arrêté des comptes.

Les différences résultant de la réévaluation des positions de change sont constatées dans le produit net bancaire.

Intérêts et commissions. — Les intérêts et commissions sont enregistrés en produit net bancaire selon la méthode des produits et charges courus. Les intérêts sur créances douteuses sont comptabilisés et provisionnés en produit net bancaire (intérêts et provisions correspondants sont ainsi neutralisés au niveau du produit net bancaire).

Charges d'emprunts. — Les frais d'émission et les primes de remboursement ou d'émission sont répartis sur la durée de l'emprunt au prorata des intérêts courus ; la charge en résultant est constatée dans le produit net bancaire.

Situation fiscale. — Le régime SICOMI a été supprimé au 1er janvier 1996 pour tous les contrats signés après cette date, conformément à l'article 57 de la loi n°95-115 du 4 février 1995.

Dans ce cadre, OSEO Bretagne a opté pour le régime d'amortissement particulier prévu dans l'instruction, et a renouvelé cette option suite à l'instruction administrative du 5 juillet 2000.

Le bénéfice retiré des opérations de crédit bail immobilier SICOMI est exonéré d'impôt sur les sociétés, en contrepartie d'une obligation de distribution du résultat fiscal de cette activité exonérée à hauteur de 85%.

Sont taxables en totalité les bénéfices issus des opérations relevant du nouveau régime de crédit bail immobilier, des opérations de location simple, (comme de celles portant sur des immeubles de bureau depuis le 1er janvier 1991), ainsi que les résultats de l'activité de crédit à la clientèle.

Engagements en matière de retraite et autres engagements sociaux. — L'ensemble des personnels utilisés par OSEO Bretagne est salarié de OSEO financement et de OSEO garantie.

Note B. – Faits significatifs.

OSEO Bretagne a procédé en 2006 au remboursement anticipé total des ressources souscrites auprès de Finansder, pour 17 M€.

Le résultat exceptionnel est désormais reclassé en fonction de la nature des opérations concernées, en PNB ou en charges générales d'exploitation (188 K€ en 2005 et 4 K€ en 2006).

Note C. – Société consolidante.

La Société consolidante de OSEO Bretagne est, au 31 décembre 2006, OSEO financement, qui détient 89,57% du capital de la Société.

Note 1. – Créances sur les établissements de crédit.

Tableau I. A vue :

(En milliers d'euros)	2006	2005
Banques, comptes ordinaires	19 630,8	11 137,2

Institutions financières		
Opérations pool	628,0	892,9
Comptes débiteurs sur SICOMI		
Garantie à recevoir échue divers		
Total	20 258,8	12 030,0

Tableau II. A terme :

(En milliers d'euros)	2006	2005
Prêts établissement de crédit	554,5	1 144,4
Créances rattachées/prêts établissements financiers	17,8	44,2
Compte courant SDR	0	0
Compte courant CEPME	0	7 924,9
Fonds de garantie Finansder	0	603,0
Fonds de garantie CDC	2 707,3	2 642,9
Fonds de garantie Banques	73,9	26,3
Garanties à recevoir Banques	675,3	674,7
Total	4 028,8	13 060,3
Créances sur établissements de crédit	24 287,6	25 090,3

Ventilation selon la durée restant à courir au 31 décembre 2006 :

< 3 mois	3mois < 1 an	1 an < 5 ans	+ 5 ans	Créances douteuses	Créances rattachées
20 318,5	219,9	94,6	3 624,9		29,7
24 257,9					
24 287,6					

Note 2. – Opérations avec la clientèle.

(En milliers d'euros)	2006	2005
Comptes ordinaires débiteurs	0	0
Crédit de trésorerie	0	0
Crédits à la clientèle sur crédit-bail immobilier	0	0
Crédit à moyen et long terme	95 015,4	97 629,5
Autres crédits et prêts subordonnés	792,7	1 088,3
Créances douteuses :		
Montant brut	127,3	511,3
Provisions	-85,9	-56,6
Montant net	41,4	454,7
Créances douteuses compromises :		
Montant brut	1 429,2	1 754,2
Provisions	-909,3	-832,0
Montant net	519,9	922,2
Créances rattachées	477,3	462,0
Total	96 846,8	100 556,7

Ventilation selon la durée restant à courir au 31 décembre 2006 :

< 3 mois	3mois < 1 an	1 an < 5 ans	+ 5 ans	Créances douteuses	Créances rattachées
3 763,9	12 256,1	51 679,1	28 109,1	561,3	477,3
95 808,2					
96 846,8					

Note 3. – Titres de participation.

Participation détenue dans Bretagne Participations :

	Participation
Montant brut au 1er janvier 2006	533,6
Entrées et autres mouvements	
Sorties et autres mouvements	0
Provisions au 1er janvier 2006	-120,5
Dotations 2006	-19,3
Montant net au 31 décembre 2006	393,8

Participation détenue dans Bretagne Jeunes Entreprises :

	Participation
Montant brut au 1er janvier 2006	0,3
Entrées et autres mouvements	337,8
Sorties et autres mouvements	0
Provisions au 1er janvier 2006	0
Dotations 2006	0
Montant net au 31 décembre 2006	338,1
Total participations	731,8

Note 4. – Crédit bail et location avec option d'achat.

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	31/12/2006	31/12/2005
Frais acquisition et immeubles en crédit bail	624 425,0	655 327,9
Clients	642,5	2 341,3
Clients douteux	1 066,2	523,4
Clients douteux compromis	1 217,0	1 807,6
Total clients	2 925,7	4 672,3
Comptes rattachés	5 291,6	10 736,2
	632 642,3	670 736,4

Frais acquisition et immeubles destinés au crédit bail :

(En milliers d'euros)	Valeur 31/12/2005	Investissements période	Cessions et transferts	Reclassement TNL / CBI	Valeur 31/12/2006
Frais d'acquisition	4 976,5	98,7	460,8		4 614,4
Frais d'acquisition en cours	17,7	83,0	99,9		0,8
Ensembles immobiliers	607 722,8	19 448,8	37 256,3		589 915,3
Ensembles immobiliers douteux compromis	16 084,7	1 759,1	10 716,6	0	7 127,2

Ensembles immobiliers douteux	22 672,4		3 188,2	0	19 484,2
Ensembles immobiliers EC	3 853,8	17 183,3	17 754,0		3 283,1
	655 327,9	38 572,9	69 475,8	0	624 425,0

Amortissements et provisions :

(En milliers d'euros)	Valeur 31/12/2005	Dotations	Reclassement CBS CBG TNL/CBI Douteux à DC	Reprises sur cessions	Valeur 31/12/2006
Amortissements frais acquisition	3 886,1	158,2		416,1	3 628,2
Amortissements frais acquisition D.compromis	30,7	2,9		33,6	0
Amortissements frais acquisition douteux					0
Amortissements immeubles	289 795,0	29 401,5	-927,5	24 314,7	293 954,3
Amortissements immeubles D.compromis	8 076,1	654,5		3 498,3	5 232,3
Amortissements immeubles Douteux	12 132,5	1 405,1		1 900,6	11 637,0
Provisions sur immeubles	3 391,2	218,1		1 778,9	1 830,4
Provisions spéciales	67 610,0	8 444,0		10 765,0	65 289,0
Provisions spéciales douteux	1 314,6	196,0		0	1 510,6
Provisions sur encours	1 027,2	400,0		505,8	921,4
Provision perte subvention/terrain	1 690,8	251,5		66,3	1 876,0
Provision perte subvention/construction	16 695,4	3 108,7		463,3	19 340,8
Total dépréciation immeuble	405 649,6	44 240,5	-927,5	43 742,6	405 220,0
Provision client douteux	329,2	665,9	186,2	320,2	861,1
Provision client douteux compromis	1 521,5	539,1	-176,3	1 062,5	821,8
Total provision	1 850,7	1 205,0	9,9	1 382,7	1 682,9
Comptes rattachés	7 376,3	420,4		4 844,9	2 951,8
Total	414 876,6	45 865,9	-917,6	49 970,2	409 854,7

Note 5. – Immobilisations en location simple.

(En milliers d'euros)	31/12/2006	31/12/2005
Frais acquisition et immeubles en location simple	1 447,9	2 004,3
Frais acquisition et immeubles en location simple douteux		
Frais acquisition et immeubles en location simple douteux compromis	8 644,7	6 008,7
Total ensemble immobilier	10 092,6	8 013,0
Clients	90,8	0
Clients douteux	35,9	0
Clients douteux compromis	206,2	295,3
Total	10 425,5	8 308,3

Frais d'acquisition et immeubles en location simple :

(En milliers d'euros)	31/12/2005	Reclassement ITNL	Cessions	31/12/2006
Frais acquisition	0			0
Frais acquisition douteux	0			0
Frais acquisition douteux compromis	0,5		0,5	0
Ensemble immobilier	2 004,3		556,4	1 447,9

Ensemble immobilier douteux	0			0
Ensemble immobilier douteux compromis	6 008,2	4 194,0	1 557,5	8 644,7
Total	8 013,0	4 194,0	2 114,4	10 092,6

Evolution des amortissements des immeubles en locations simples :

(En milliers d'euros)	31/12/2005	Dotations	Transfert ITNL et douteux à DC	Reprise sur immeubles cédés	31/12/2006
Frais acquisition douteux compromis	0,5			0,5	0
Constructions	1 328,9	90,8		290,9	1 128,8
Constructions douteux					0
Constructions douteux compromis	4 521,6	445,3	927,5	599,4	5 295,0
Provision pour immeubles	0				0
Dépréciation immeubles	5 851,0	536,1	927,5	890,8	6 423,8
Provisions clients douteux	0	72,5	-37,6	34,9	0
Provisions clients douteux compromis	180,7		27,7	38,6	169,8
Total	6 031,7	608,6	917,6	964,3	6 593,6

Note 6. – Immobilisations corporelles.

Immobilisations corporelles brutes :

Immobilisations (en milliers d'euros)	31/12/2005	Acquisitions ou transfert	Cessions ou transfert	31/12/2006
Certificat d'association	0			0
Terrains	0			0
Bâtiments	0			0
Eléments corporels FDC	26,1		7,0	19,1
Matériel bureau	69,9	2,6	5,5	67,0
Mobilier	113,0		26,2	86,8
Agencements	260,8	110,1	160,0	210,9
Immobilisations siège en cours	0			0
	469,9	112,7	198,7	383,9

Evolution des amortissements des immobilisations corporelles :

Immobilisations (en milliers d'euros)	31/12/2005	Dotation	Reprises sur immobilisations cédées	31/12/2006
Bâtiments	0			0
Eléments corporels FDC	10,4	12,2	7,0	15,6
Matériel bureau	36,6	9,8	5,5	40,9
Mobilier	87,9	7,6	26,1	69,4
Agencements	223,2	23,2	160,0	86,4
	358,1	52,8	198,6	212,3

Les immobilisations sont amorties sur :
— 20 ans en linéaire pour les bâtiments ;
— 10 ans en linéaire pour les agencements ;
— 5 à 10 ans en linéaire pour le mobilier et matériel de bureau.

Note 7. – Immobilisations incorporelles.

Immobilisations incorporelles brutes :

Valeurs brutes (en milliers d'euros)	31/12/2005	Investissements ou transfert	Sorties	31/12/2006
Certificat d'association	12,0		0	12,0
Frais informatiques	353,3	58,5		411,8
Fonds de commerce	1 173,9			1 173,9
Frais d'établissement	79,4		79,4	0
	1 618,6	58,5	79,4	1 597,7

Evolution des amortissements des immobilisations incorporelles :

(En milliers d'euros)	31/12/2005	Amortissements de la période	Sorties de la période	31/12/2006
Frais informatiques	129,7	74,9		204,5
Fonds de commerce	0			0
Frais d'établissement	79,4		79,4	0
	209,1	74,9	79,4	204,5

Les frais informatiques sont amortis sur 7 ans.

Note 8. – Autres actifs.

Autres actifs (en milliers d'euros)	31/12/2006	31/12/2005
État	63,9	16,8
Divers débiteurs	185,8	119,4
Total	249,7	136,3

Note 9. – Comptes de régularisation nets.

Comptes de régularisation (en milliers d'euros)	31/12/2006	31/12/2005
Charges constatées d'avance	6 272,0	7 392,5
Frais émission d'emprunts	980,5	1 099,0
Amortissements	-873,5	-923,2
Charges d'avance	931,3	1 391,6
Produits divers à recevoir	1 571,8	1 440,5
Total	8 882,2	10 400,5

Note 10. – Opérations de trésorerie et interbancaires (passif).

Comptes à vue (en milliers d'euros)	2006	2005
Comptes de régularisation	158,7	3,5
Comptes créditeurs de banque		
Total	158,7	3,5

Comptes à terme (en milliers d'euros)	2006	2005
Comptes d'emprunts	274 534,9	303 503,3
Dettes rattachées	1 192,9	2 140,4
Total	275 727,8	305 643,7

Total général	275 886,5	305 647,2
---------------	-----------	-----------

Ventilation des dettes (en milliers d'euros)	2006	2005
Dettes auprès du CEPME	202 314,9	187 379,3
Dettes auprès de Finansder	0	23 980,2
Dettes auprès de la CDC	53 311,4	69 958,9
Dettes auprès des banques	18 908,6	22 184,9
Total	274 534,9	303 503,3

Ventilation selon la durée restant à courir au 31 décembre 2006 :

< 3 mois	3 mois < 1 an	1 an < 5 ans	1 an < 5 ans	Dettes rattachées
16 148,6	32 418,8	149 475,8	76 491,7	1 192,90
274 534,9				
Total = 275 727,8				

Note 11. – Autres passifs.

	2006	2005
Comptes de régularisation		14,8
Clients comptes créditeurs		
Emprunts	127,8	204,1
Emprunts clients	13 509,1	12 292,6
Dettes rattachées	76,2	76,4
	13 713,1	12 587,9

Note 12. – Autres passifs.

(En milliers d'euros)	2006	2005
Avances région PPD	755,3	1 430,0
État	1 666,9	2 672,6
Fournisseurs	2 068,5	2 170,4
Divers	745,9	2 304,8
Total	5 236,5	8 577,8
Total autres passifs	18 949,6	21 165,7

Ventilation des échéances des emprunts (en milliers d'euros) :

Total	< 3 mois	3 mois < 1 an	1 an < 5 ans	+ 5 ans
127,8	18,9	34,3	69,4	5,2

Note 13. – Comptes de régularisation.

Compte de régularisation passif (en milliers d'euros)	2006	2005
Produits perçus d'avance	2 826,3	2 788,7
Divers	1 776,1	1 257,2
Total	4 602,4	4 045,9

Note 14. – Provisions pour risques et charges.

(En milliers d'euros)	31/12/2005	Dotations	Reprises	Transfert	31/12/2006
Provisions fonds de garantie à reverser	6 762,6	390,3	1 084,3		6 068,5
Provisions subventions à reverser	0				0
Subventions à passer en PP	0				0
Provisions / subventions CBI 96 (2)	0				0
Provisions pour risques	586,7		98,0		488,7
Provision pour risques de production	6 544,3	1 067,2	400,0		7 211,5
Provisions diverses	102,3		11,3		90,9
Provision participation	3,4			-3,4	0
Total	13 999,2	1 457,5	1 593,7	-3,4	13 859,6

(2) La provision pour perte finale sur subvention correspond à l'amortissement de la partie subventionnée des constructions et à ce titre est présentée désormais en amortissement des constructions CBI.

Note 15. – Dettes subordonnées.

(En milliers d'euros.)

Emprunts CEPME	9 000,0
Intérêts courus sur emprunts subordonné	3,3
	9 003,3
Intérêts payés dans l'exercice	290,40
Taux	Euribor 12 mois

Note 16. – Capital et réserves.

(En milliers d'euros)	31/12/2005	Résultat 2005	Affectation des réserves	Affectation au report à nouveau	Distribution du résultat 2005	31/12/2006
Capital	10 652,3					10 652,3
Primes d'émission	686,0					686,0
Réserve légale	1 065,2					1 065,2
Report à nouveau	5,1			189,9		195,0
Résultat		3 299,1		-189,9	-3 109,2	0
Total	12 403,6	3 299,1	0	0	-3 109,2	12 598,6

Répartition du capital	Nombre de titres	%	Montant en	Euros
OSEO Bdpme	596 290	89,56		9 540 640,00
Région Bretagne	66 543	9,99		1 064 688,00
Banques	2 925	0,44		46 800,00
Divers	10	0		160,00
Total	665 768	100		10 652 288,00

Les 39 543 actions détenues par la SDR de la Bretagne représentant 5.94% du capital ont été cédées à la Région Bretagne en 2006.

Note 17. – Hors bilan.

(En milliers d'euros)	2006	2005
Engagements reçus :		
Engagements de financement (Établissements de crédit)	6 675,0	205,1
Engagements de garantie		
Établissements de crédit	57 497,9	57 402,4
Clientèle	621,3	859,5
Engagements sur instruments financiers à terme	5 277,8	5 747,3
	70 072,0	64 214,3
Engagements donnés :		
Engagements de financement	18 362,4	13 172,9
Engagements de garantie (Établissements de crédit)	550,3	1 182,8
Engagements sur instruments financiers à terme	5 277,8	5 747,3
	24 190,5	20 103,0

Note 18. – Intérêts et produits assimilés, produits sur opérations de crédit bail et location simple.

(En milliers d'euros)	2006	2005
Opérations avec les établissements de crédit	1 014,3	660,3
Opérations avec la clientèle :		
Crédits de trésorerie	5 127,0	5 128,3
Sous- total	6 141,3	5 788,6
Produits sur opérations de crédit-bail :		
Loyers	49 012,1	54 018,7
Reprise de provisions	13 073,5	8 367,8
Reprise aux provisions et pertes/créances irrécouvrables		
Autres produits	19 631,3	18 458,9
Sous- total	81 716,9	80 845,4
Produits sur opérations de location simple :		
Loyers	632,4	785,5
Reprise de provisions		
Reprise aux provisions et pertes/créances irrécouvrables		
Autres produits	0	105,5
Sous- total	632,4	891,1
Total	88 490,6	87 525,1

Note 19. – Intérêts et charges assimilées, charges sur opérations de crédit bail et location simple.

(En milliers d'euros)	2006	2005
Opérations avec les établissements de crédit	12 674,7	13 061,3
Opérations avec la clientèle	8,9	8,0
Sous- total	12 683,6	13 069,3
Charges sur opérations de crédit-bail		
Dotations aux amortissements	31 684,9	32 907,1
Dotations aux provisions	12 225,4	16 570,1
Dotations aux provisions et pertes/créances irrécouvrables		
Autres charges	26 544,1	18 817,7
Sous- total	70 454,4	68 294,8

Charges sur opérations de location simple		
Dotations aux amortissements	536,1	625,0
Dotations aux provisions		
Dotations aux provisions et pertes/créances irrécouvrables		
Autres charges	0	155,5
Sous- total	536,1	780,6
Total	83 674,1	82 144,7

Note 20. – Commissions nettes

(En milliers d'euros)	2006	2005
Produits :		
Opérations avec la clientèle	51,6	74,5
Autres commissions	1 242,9	913,2
Sous-total	1 294,5	987,7
Charges :		
Opérations avec les établissements de crédit	0	0
Opérations avec la clientèle		
Opérations sur titres		
Opérations de hors bilan		
Sous-total	0	0
Total net	1 294,5	987,7

Note 21. – Autres produits et charges d'exploitation bancaires.

(En milliers d'euros)	2006	2005
Gains sur opération de portefeuille de placement	0	0
Pertes sur opération de portefeuille de placement		
Net	0	0
Autres produits d'exploitation bancaires	1 230,9	1 743,5
Autres charges d'exploitation bancaires	-466,0	-622,7

Note 22. – Charges générales d'exploitation.

(En milliers d'euros)	2006	2005
Frais de personnel :		
Salaires et traitements	0	0
Charges de retraites		
Autres charges sociales	0	3,8
Charges fiscales	20,8	33,1
Sous-total	20,8	36,8
Impôts et taxes	290,1	422,1
Autres frais administratifs	4 316,7	4 357,5
Total	4 606,8	4 779,7
Autres charges d'exploitation non bancaires	192,2	228,9
Total	4 819,8	5 045,4

Note 23. – Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles

(En milliers d'euros)	2006	2005
Immobilisations d'exploitation	127,8	97,4
Immobilisations hors exploitation		
Total	127,8	97,4

Note 24. – Coût du risque

(En milliers d'euros)	2006	2005
Sur activité Prêts :		
Reprise de provisions et pertes/créances irrécouvrables	1 388,8	3 150,9
Dotation aux provisions et pertes/créances irrécouvrables	343,8	1 139,5
Sous- total	1 045,0	2 011,4
Sur activité crédit-bail :		
Reprise de provisions et pertes/créances irrécouvrables	1 968,8	1 922,1
Dotation aux provisions et pertes/créances irrécouvrables	2 082,7	1 315,6
Sous- total	-113,9	606,5
Sur activité location simple :		
Reprise de provisions et pertes/créances irrécouvrables	73,6	33,9
Dotation aux provisions et pertes/créances irrécouvrables	72,5	148,1
Sous- total	1,1	-114,2
Provisions pour risque de production	-1 067,2	-877,3
Reprises de provisions pour risque de production	400,0	139,5
Total	265,0	1 765,9

IV. — Rapport général des commissaires aux comptes.

Exercice clos le 31 décembre 2006.

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2006, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société OSEO bretagne, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels. — Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations. — En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

OSEO bretagne constitue des provisions pour couvrir les risques de crédit inhérents à ses activités (note A.2 de l'annexe). Nos travaux ont consisté à examiner le dispositif de contrôle relatif au suivi de ces risques, à l'appréciation des risques de non recouvrement et à leur couverture par des provisions. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques. — Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Paris et Rennes, le 26 avril 2007.

Les commissaires aux comptes :

Audit Grand Ouest :
patrick monnier ;

Mazars & Guérard :
charles de boisriou, didier martin.

V. — Rapport de gestion.

Le rapport sur la gestion est tenu à la disposition du public au siège social de OSEO bretagne 6, place de Bretagne, 35000 Rennes.

0707638